

infos village

LE MAGAZINE DES PARAYSIENS

MAI / JUIN 2024

118

Événement P. 12

Rando vélo : tous en selle !



p. 15

DOSSIER

Budget
municipal

À la Une

04 Instantanés'



08 Actus'

- Budget participatif : à vos votes !
- Service Population : les enjeux de la Convention Territoriale Globale.
- Espace Jeunesse : l'espace Jeunesse passe au numérique.
- Festi'Vertes : à vos jeux, prêts, Paray !
- Sports : pas de vacances pour les Sport'Ouvertes.
- ADIL Essonne : logement, ne restez pas sans réponse.
- Rando vélo : tous en selle !
- Espace seniors : été animé pour les seniors.

20 Qualité de vie'

- Zoom sur les travaux.
- Participation citoyenne : ne vous reposez pas sur vos lauriers !
- Eau potable : Régie des eaux de la Seine et de l'Orge.
- Moustiques tigres : une espèce déjà bien implantée.
- Transports : l'extension de la ligne 14 voit le bout du tunnel.
- Permis piéton : un permis aussi pour les piétons.
- Sécurité : retour de l'opération "Tranquillité Vacances".

Toute l'info sur
paray-vieille-poste.fr



15

DOSSIER

Budget municipal 2024'



26 Vie économique'

- Fruit d'or.
- Aux délices de Driss.

27 Santé'

Village santé : un bilan prometteur.

29 Lumière sur...'

Tom Delannée : pieds et poings déliés.

infos' village

Magazine gratuit d'informations
municipales
MAI / JUIN #118

Tirage: 3900 exemplaires •
Éditeur: Mairie de Paray-Vieille-Poste • Directeur de la publication: Nathalie Lallier
• Rédaction: Florian Porta, Géraldine Rigo, Julie Sauvry, Emma Radinger,
• Photographies: service Communication
• Création graphique: emendo.fr
• Mise en page: Géraldine Rigo
• Impression: Desbouis-Grésil (01 69 83 44 66)
Tous les produits certifiés comme tels sont certifiés PEFC 10-32-3010
Renseignements: Service communication, Tél.: 0169 387983

Suivez-nous sur



@VilledeParayVieillePoste



Chères Paraysiennes, chers Paraysiens,

Après les longs ponts du mois de mai, ce printemps s'annonce bien dynamique avec toutes les festivités qui y sont associées. C'est le moment de retrouver tous les spectacles des enseignements artistiques, la brocante, la fête des voisins ainsi que les tant attendues Festi'Vertes couplées de la fête de la musique par anticipation. Et cette année, année exceptionnelle oblige, tous les événements seront sous le signe du sport !

En effet, il n'était pas possible que notre Ville passe à côté de ces mois olympiens. Nos jeunes en ont déjà eu un avant-goût sportif avec l'opportunité d'être présents lors de beaux moments comme la rencontre avec le double champion olympique de Taekwondo, Pascal Gentil, ou l'organisation de la semaine Olympique et Paralympique dans nos écoles, avec également le déplacement des CM2 de Mme Giraud-Tillet de l'école Jules Ferry au CREPS.

Et bien entendu, nos associations sportives seront elles aussi de la partie puisque nous avons créé, en partenariat avec leurs présidentes et présidents, un bel

événement sportif, les Paray'lympiques, le matin des Festi'Vertes. Une animation sportive encore une fois gratuite et ouverte à tous, où nous vous attendrons les deux pieds dans les starting-blocks !

Autre événement majeur fin juin pour notre Ville et pour le Nord Essonne, c'est la mise en service à l'aéroport de Paris-Orly, mais sur le territoire de Paray-Vieille-Poste, de la ligne 14 du métro. Cet accès en quelques stations à Paris, aux hôpitaux de Villejuif et du Kremlin-Bicêtre, est une belle avancée des mobilités. Mais bien entendu, la mobilisation pour l'obtention d'une gare voyageurs à Morangis continue !

Cette arrivée du métro à nos portes est majeure, donc, mais va également être source de vigilance pour notre cadre de vie. Ainsi, nous voyons déjà éclore de nouvelles activités doublement illicites puisque non déclarées comme activités commerciales et sujettes à une occupation illégale du domaine public. J'entends par là tous les « parkings d'aéroport » qui prolifèrent à

Autre événement majeur fin juin pour notre Ville et pour le Nord Essonne, c'est la mise en service à l'aéroport de Paris-Orly, mais sur le territoire de Paray-Vieille-Poste, de la ligne 14 du métro.

grands pas. Non seulement c'est du travail dissimulé, mais deux fois plus illégal quand cette activité consiste à garer des véhicules sur le domaine public, dans nos parkings publics, sur la voie publique et nous enlève notre stationnement. Non, le domaine public ne peut pas être privatisé ni commercialisé. Et si, pour stopper ce trafic, nous devons mettre toute la Ville en zone bleue et créer du stationnement résidentiel, nous le ferons. Action que nous avons déjà programmée parking des Lilas, impasse de l'Aviation et un tronçon rue Roger Salengro, avec l'utilisation, dès que possible, de la mise en fourrière des véhicules et signalement en préfecture de toute activité commerciale de ce type.

Bien-sûr, il est toujours dommage qu'une bonne nouvelle soit ternie par les mauvaises intentions de certains, mais pas d'inquiétude, nous continuerons à être vigilants pour le bien-être de tous. Et même si cela doit s'avérer sportif, qu'importe, car à Paray, on aime le sport et en ces périodes olympiques, quatre fois plus !



LUNDI 1^{ER} AVRIL

Chasse aux œufs

Le parc Gaston-Jankiewicz s'est transformé en un véritable terrain de chasse aux trésors sucrés pour l'incontournable Chasse aux Œufs ! Petits et grands se sont réunis dans une ambiance joyeuse et conviviale.



MARDI 2 AVRIL

Cross des écoles élémentaires

Tous les élèves de la Ville du CP au CM2 ont participé au cross organisé dans le parc Gaston-Jankiewicz par les enseignants avec les éducateurs sportifs de la Ville.



VENDREDI 5 AVRIL

Chasse aux œufs pour les plus petits

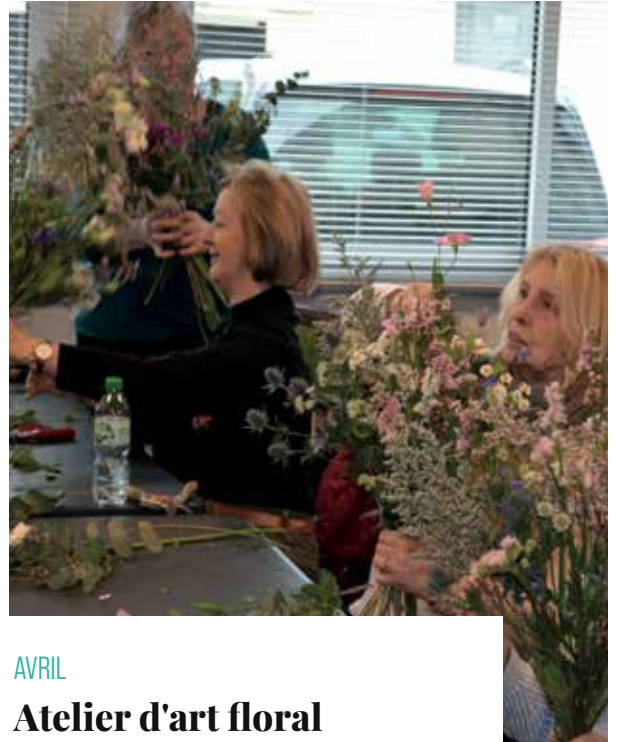
De joyeuses chasses aux œufs ont été organisées également pour les petits que ce soit dans les Multi-Accueils ou au Relais Petite Enfance avec les assistantes maternelles.



VENDREDI 5 AVRIL

Olympiades

À l'occasion de la semaine olympique et paralympique, chaque élève de la municipalité a eu la chance de participer à une multitude d'activités sportives. Les plus petits se sont lancés dans des mini-olympiades, tandis que les aînés ont testé leur endurance à travers des courses de longue distance.



AVRIL

Atelier d'art floral

Nos seniors eux aussi ont eu un programme chargé : atelier d'art floral où leurs compositions ont été par la suite disposées sur les tables de la restauration, après-midi bowling et simulateur de vol à Orly.

VENDREDI 26 AVRIL

Cérémonie citoyenneté

Madame le Maire, les élus et les Conseillers Municipaux Enfants ont rencontré les jeunes Paraysiens de 18 ans et les nouveaux naturalisés français inscrits sur les listes électorales. Chacun d'entre eux s'est vu remettre sa première carte d'électeur accompagnée d'un bon pour la saison culturelle et un livret citoyen.



Retour en images'



DU 8 AU 19 AVRIL

Vacances de printemps

Les vacances se sont achevées pour les jeunes Paraysiens après deux semaines intenses dans les accueils de loisirs, l'Espace Jeunesse et avec l'École Multisports ! Au programme : sortie à l'élevage « le doudou », spectacle des grands scientifiques, fabrication de robots, parcours de Tomb Rider, sortie à la cité médiévale de Provins...



VENREDI 26 AVRIL

Spectacle Nat King Cole

Le jazz était au rendez-vous à l'Avant-Scène ! La première partie a été assurée par l'atelier Jazz de l'école de Musique puis le groupe 3 FOR SWING a fait revivre le répertoire du légendaire trio Nat King Cole.



DIMANCHE 28 AVRIL

Sport'ouverte jeux de pistes

Le service des sports a donné rendez-vous aux Paraysiens pour un jeu de piste touristique !

Avec plusieurs itinéraires et niveaux de complexité, chacun pouvait trouver son bonheur. Les participants de tous âges se sont réunis pour résoudre les énigmes et ouvrir le précieux coffre.



MARDI 30 AVRIL

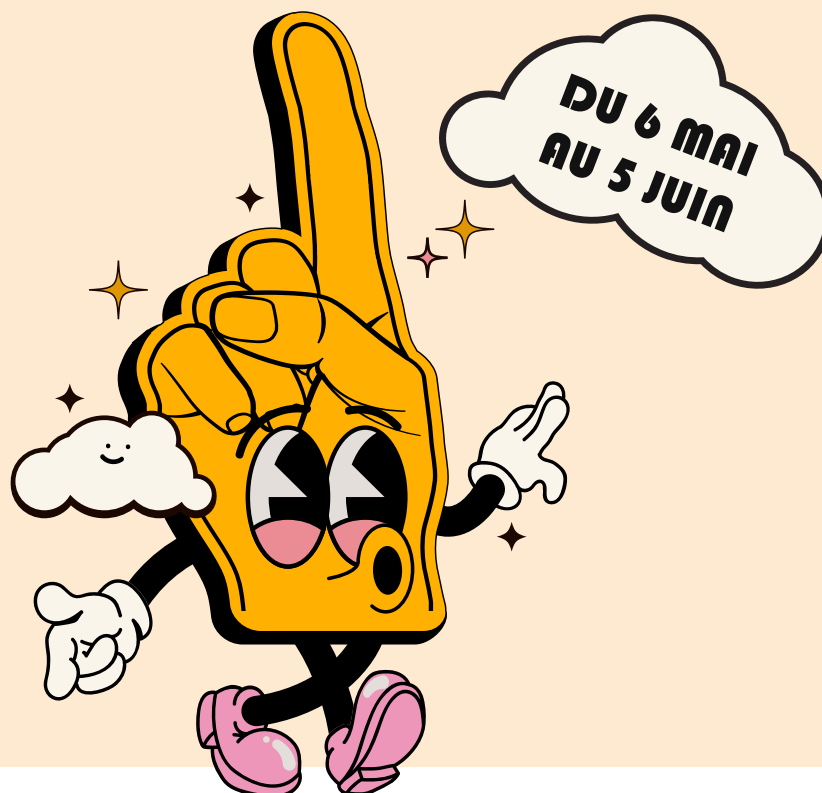
Ma calculette c'est ma tête

Les élèves de grande section des écoles Paul-Bert et Victor-Hugo ont pris part aux épreuves de calcul mental et de résolution de problèmes dans le cadre du projet "Ma calculette, c'est ma tête", orchestré au niveau de la circonscription. Ensuite, chaque classe s'est vu remettre un diplôme et un jeu éducatif, offert par Madame le Maire.

Zoom
sur...

VOTEZ POUR VOS PROJETS FAVORIS !

JEPARTICIPE.PARAY-VIEILLE-POSTE.FR



BUDGET PARTICIPATIF

À vos votes !

Pour sa troisième édition, le budget participatif a inspiré les Paraysiens, généreux en propositions. Vous avez désormais jusqu'au 5 juin pour voter pour vos projets préférés.

Après une étude minutieuse des vingt-deux propositions formulées par les habitants de la Ville, le jury de recevabilité a retenu 7 projets. Faisabilité technique, juridique et financière : autant d'éléments pris en compte par le jury pour définir les finalistes. Ainsi, dès à présent, et jusqu'au 5 juin, c'est désormais à vous de déterminer les projets qui seront ensuite réalisés.

COMMENT VOTER ?

Si vous avez 15 ans, ou plus, et que vous êtes Paraysiens, vous pouvez le faire directement en ligne sur le site *jeparticipe.paray-vieille-poste.fr* ou en remplissant un bulletin de vote disponible à l'accueil de la mairie.

À l'issue de ce scrutin, les projets ayant reçu le plus de voix seront réalisés. En cas d'égalité, un tirage au sort départagera les projets concernés. Pour connaître les lauréats finalement retenus, rendez-vous le **mercredi 12 juin à 18h30** en salle du Conseil.

LES PROJETS EN COURSE

- Installation de jeux inclusifs au parc Gaston-Jankiewicz.
- Protection des bandes engazonnées sur les trottoirs de la ville.
- Instauration d'une journée de nettoyage citoyen sur la ville.
- Mise en place d'heures pédagogiques sur la faune et la flore au parc Gaston-Jankiewicz.
- Réalisation d'un reportage sur l'histoire de la Vieille Poste de Paray.
- Mise en place d'une boîte à livres dans le centre-ville.
- Installation de fontaines à eau au parc Gaston-Jankiewicz.



Les enjeux de la Convention Territoriale Globale

Afin de renforcer son pôle social, la Ville s'est engagée dans une Convention Territoriale Globale. Un partenariat, noué avec la CAF, qui s'adresse à un public plus large et qui prend le relais de l'ancien Contrat Enfance Jeunesse.

Qu'est-ce que la CTG ?

La Convention Territoriale Globale (CTG) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Cette convention, qui lie la CAF et la Ville, remplace le Contrat Enfance-Jeunesse (CEJ). Cette démarche débute par la réalisation d'un diagnostic puis l'élaboration d'un plan d'actions qui sera mis en place pendant toute la durée de la CTG. À Paray, la Convention, établie au début de l'année 2023, s'étalera jusqu'à la fin 2026. Durant cette période, différents partenaires, tels que la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Département, l'Éducation nationale ou différentes associations, accompagneront la Ville.

Quels sont les axes de cette CTG ?

Les secteurs concernés par la CTG sont :

- La petite enfance
- L'enfance
- La jeunesse
- La Parentalité

- L'aide aux droits
- L'animation de la vie sociale.

En plus de développer les services aux familles, la CTG invite également aux questionnements concernant les services existants afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Quel est le plan d'actions de cette CTG ?

La Convention vise à remplir plusieurs objectifs :

- Améliorer la captation des familles.
- Favoriser l'autonomie des jeunes.
- Structurer la parentalité sur le territoire.
- Renforcer l'accès aux droits et l'accompagnement de tous les Paraysiens.

Ainsi, à la suite de ces constatations, plusieurs actions ont été définies comme l'adoption d'une communication plus enrichie et ciblée auprès des familles, un soutien plus important aux projets portés par les jeunes ou la mise en place d'un système de partage des compétences entre habitants.

L'actu en bref

MARCHÉ DE CONTIN

Pour célébrer la Fête des Mères, des roses seront offertes au Marché de Contin le samedi 25 mai.

SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

"Les Lucioles" organise une semaine de la petite enfance du lundi 27 au vendredi 31 mai. À cette occasion, les parents sont invités à partager, le temps d'une matinée, une activité avec leur enfant. Ainsi, parents, enfants et professionnels pourront, l'espace de quelques heures, profiter de moments conviviaux.

CAFÉ DES PARENTS

L'Envol convie les parents des enfants accueillis au sein du multi-accueil à un café des parents le jeudi 30 mai. Au programme de ce dernier rendez-vous de l'année, un bilan individuel et général ainsi que des échanges autour de la première rentrée scolaire qui arrive.

C'EST LA FÊTE AUX MULTI-ACCUEILS

Le mercredi 12 juin, les deux multi-accueils de la Ville organisent une journée festive. Les enfants pourront, à cette occasion, profiter de la venue de la ferme Tiligolo pour faire la connaissance d'adorables petits animaux. Pour parfaire cette journée, les parents sont également conviés à venir partager le pique-nique du midi avec les enfants et les professionnels.

REGROUPEMENT DES MULTI-ACCUEILS

Comme chaque année pendant toutes les vacances scolaires, les deux multi-accueils sont regroupés aux Lucioles à partir du lundi 8 juillet, et jusqu'au 2 septembre. Attention, fermeture annuelle de la structure du 12 au 16 août.

FLASH > INSCRIPTION

École maternelle

Votre enfant est né en 2021 et vous ne l'avez pas encore inscrit à l'école maternelle ? Des créneaux sont disponibles en ligne pour prendre rendez-vous les mercredis et jeudis matin.

⊕ d'infos auprès du Service Population au 01 69 38 79 83

FLASH > MISE À JOUR

Fiche enfant

Pour la rentrée 2024/2025, la mise à jour de la fiche enfant se fera uniquement via le Portail Famille. Vous avez jusqu'au 26 mai prochain pour le faire. Transmettez la photo et les vaccins à jour (PAI et jugement de garde le cas échéant) par la messagerie.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 30

FLASH > ACCUEILS DE LOISIRS

Du changement !

Afin d'adapter l'offre à la demande, les mercredis, depuis la rentrée de printemps, l'Arc-en-Ciel accueille également les enfants de moyenne section. Ainsi, seules les petites sections resteront sur l'Envol.

L'actu en bref

AIDE À LA SCOLARITÉ : BREVET À L'HORIZON

Alors que les épreuves du brevet arrivent à grands pas, l'Espace Jeunesse organise des stages de révision les **19 et 26 juin**, entre 13 h 30 et 17 h. Au menu : mathématiques, français et histoire-géographie. Un programme chargé qui permettra aux jeunes Paraysiens d'aborder ces épreuves plus sereinement.

⊕ Inscriptions du 3 au 7 juin au 01 60 48 80 65.

PASSERELLES PETITE ENFANCE

Des passerelles seront mises en place pour faciliter la première rentrée à l'école pour les petits. Pour Paul-Bert :

Les Lucioles : 24 juin

L'Envol : 6, 18 et 27 juin

Le Relais Petite Enfance et

L'Envol : 6 juin

Pour Victor-Hugo :

Les Lucioles et L'Envol : 10 juin

L'Envol : 3, 10, 28 juin et le 1^{er} juillet

Le Relais Petite Enfance : 17 juin

MULTISPORTS : LES STAGES D'ÉTÉ

Du **8 au 10 juillet** prochain, de 9h30 à 16h30, au parc Gaston-Jankiewicz, les petits Paraysiens auront la possibilité de découvrir ou redécouvrir la course d'orientation, le run and gun ainsi que le vélo. Une seule condition pour y participer : savoir faire du vélo sans les petites roues. Les inscriptions débuteront le 17 juin et se clôtureront le 28 juin.

⊕ d'infos et inscriptions au 01 60 48 80 65.



ESPACE JEUNESSE

L'Espace Jeunesse passe au numérique

À partir des vacances d'été, les inscriptions aux activités de l'Espace Jeunesse se feront uniquement par le biais du Portail Famille.

C'est presque l'heure des grandes vacances pour l'Espace Jeunesse. D'ici quelques jours, vous pourrez inscrire vos enfants aux différentes activités proposées cet été. Attention toutefois, c'est désormais via le Portail Famille qu'il faudra le faire.

Déjà utilisée dans les autres accueils de loisirs, la dématérialisation vise à fluidifier et améliorer les inscriptions. Pour vous accompagner au mieux dans cette

transition, un tutoriel vous sera envoyé directement sur votre messagerie du Portail Famille. Pensez néanmoins à renouveler vos adhésions pour 2024 en amont, sans quoi il vous sera impossible d'accéder aux inscriptions en ligne.

Les inscriptions débuteront le **13 juin** pour les activités du mois de juillet et le **20 juin** pour celles du mois d'août.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 30

**FESTI'VERTES**

À Vos Jeux, Prêts, Paray !

Un bon mois avant que ce ne soit au tour de toute la France, la Ville passe à l'heure olympique et paralympique, le temps d'une journée.

BIENVENUE AUX PARAY'LYMPIQUES

Dès l'apparition des premiers rayons du soleil, ou presque, les associations sportives accompagnées par le service des Sports de la ville, vous accueillent pour une matinée olympique le **samedi 15 juin**, de 10h à 13h. « *Plus haut, plus loin, plus fort, ensemble* » : au cours de ces quelques heures d'effort et de partage autour de sports olympiques ou paralympiques, tous les Paraysiens pourront mettre à l'honneur la devise des Jeux.

Après une cérémonie d'ouverture marquée par l'arrivée d'une flamme olympique au stade Pierre-de-Coubertin, les participants, répartis en quatre tranches d'âge différentes (6-8 ans, 9-11 ans, 12-15 ans et 16 ans et plus) se lanceront dans une série d'épreuves concoctée par les différentes associations sportives de la ville. Chaque performance fera l'objet d'un score afin d'établir un classement. Les meilleurs de chaque catégorie se verront ensuite récompensés lors d'une cérémonie de remises de médailles prévue au cours de l'après-midi aux Festi'verts.

IMPORTANT

Pour participer aux Paray'lympiques, vous pouvez vous inscrire en ligne ou télécharger le formulaire d'inscription depuis le site de la ville ou le Portail famille. Les inscriptions doivent être déposées dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville au plus tard le 9 juin. Vous pouvez également vous inscrire directement sur place le 15 juin à partir de 9h.

DES FESTI'VERTES EN MODE JO

Et, parce qu'il n'y pas que des épreuves individuelles aux JOP, la 8^e édition des Festi'verts prend ensuite le relais pour une après-midi également placée sous le signe des Jeux olympiques et paralympiques. Ainsi, la flamme olympique fera, elle aussi, le court trajet du stade vers le parc Gaston-Jankiewicz pour matérialiser cette passation de témoin.

Vous pourrez, dès 12h, venir reprendre votre souffle, ou profiter d'un pique-nique bien mérité, dans les allées du parc Gaston-Jankiewicz. Une pause bienvenue avant d'attaquer la suite des réjouissances.

De 13h à 19h, de nombreuses animations divertiront petits et grands, tout en mettant en avant les valeurs véhiculées par l'olympisme : amitié, détermination, respect, égalité, excellence, courage et inspiration.

Des structures gonflables et des stands installés pour l'occasion feront de cette après-midi un moment convivial et chaleureux.

Enfin, pour conclure idéalement cette journée, les Enseignements artistiques se chargeront, à partir de 18h30 et jusqu'à minuit, d'animer votre soirée pour une Fête de la musique un peu en avance.

☎ d'infos auprès du service des Sports au 01 60 48 80 65.

SPORTS

Pas de vacances pour les Sport'Ouvertes



Rendez-vous réguliers tout au long de l'année, les Sport'Ouvertes continuent de vous accompagner pendant tout le mois de juillet.

Vacances ne rime pas avec relâche. C'est la raison pour laquelle le service des Sports vous donne rendez-vous **chaque vendredi soir** du mois de juillet pour de nouvelles sessions des Sport'Ouvertes :

- **5 juillet** - entre 17h30 et 20h : indiaka (mélange de badminton, de volley-ball et de pelote basque), volley-ball, badminton et tir à l'arc - Parc Gaston Jankiewicz
- **12 juillet** - entre 17h30 et 20h : orientation, Laser - Parc Gaston-Jankiewicz

- **19 juillet** - entre 17h30 et 20h : fitness familial - Parc Gaston-Jankiewicz

- **26 juillet** - entre 16h30 et 18h30 : olympiades - Stade Jean Bouin

Après un repos bien mérité au mois d'août, vous pourrez retrouver les Sport'Ouvertes dès le vendredi 6 septembre. Le rendez-vous est donné entre 17h30 et 20h au parc Gaston Jankiewicz pour une reprise sportive en douceur.

📞 d'infos auprès du service des Sports au 01 60 48 80 65.

ADIL ESSONNE

Logement : ne restez pas sans réponse



Des juristes de l'ADIL répondent, une fois par mois, à toutes vos questions concernant votre logement.

Installées depuis le début de l'année 2024, les permanences de l'ADIL vous accompagnent lors d'une ultime séance avant de prendre quelques vacances. Ainsi, le mercredi 12 juin prochain, vous pourrez, après avoir pris rendez-vous, à nouveau bénéficier de l'aide d'experts chevronnés qui répondront à toutes vos questions juridiques concernant votre logement.

Impayés de loyer, procédure d'expulsion, accession à la propriété, diagnostic énergétique ou encore pro-

blèmes de voisinage : autant de sujets que traiteront gratuitement les juristes de l'ADIL. Après une courte pause en juillet et en août, les permanences reprendront dès le mois de septembre.

📞 d'infos : Si vous n'êtes pas disponible lors des permanences, l'ADIL vous répond également par téléphone au 01 60 77 21 22.

PROCHAINE PERMANENCE - UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :
le mercredi 12 juin auprès du CCAS au 01 60 48 80 00.

ÉVÉNEMENT

Rando vélo : tous en selle !

L'été approche à vitesse grand V, et avec lui, la rando vélo. Rouleurs du dimanche et experts de la bicyclette ont rendez-vous le 30 juin prochain pour enfourcher leur monture.



Comme chaque année, les Paraysiens ont l'occasion de faire chauffer leurs mollets sur la quarantaine de kilomètres qui séparent Paray-Vieille-Poste du prieuré de Saint-Chéron.

Après avoir sué le long des chemins bordant les rivières de l'Yvette et de l'Orge, les participants pourront profiter d'un repas convivial ainsi que de différentes activités à partager en famille.

Tarifs : 12 euros pour les participants, 9,5 euros pour les moins de 18 ans, 21 euros pour les accompagnateurs et 14 euros pour les moins de 18 ans.

⊕ Infos et inscriptions au Service Sports ou par téléphone au 01 60 48 80 65 :
- Les lundis 27 mai et 3 juin - de 9h à 12h.
- Les jeudis 23 mai et 30 mai - de 18h30 à 20h30.
- Les samedis 25 mai et 1^{er} juin - de 9h à 12h.

À SAVOIR

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. L'utilisation de VTT est recommandée. Les accompagnateurs ont la possibilité d'être transportés en car jusqu'à Saint-Chéron, sous réserve de disponibilité. Possibilité de retour en car pour tous les participants.

L'actu en bref

(RÉ)INSCRIPTIONS POUR LES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Vous vous sentez l'âme d'un artiste ? Alors n'attendez plus pour venir vous inscrire ou vous réinscrire aux enseignements artistiques. En cas de renouvellement, vous pourrez le faire dès le 27 mai. Pour une première inscription, il faudra patienter jusqu'au 17 juin.

⊕ d'infos et renseignements au 01 60 48 80 60.

MARCHÉ DE NOËL : CANDIDATER POUR EXPOSER

Les professionnels peuvent, dès à présent, déposer leur candidature pour exposer lors de la 4^e édition du Marché de Noël de Paray.

⊕ d'infos sur le site internet de la Ville pour télécharger le règlement et la fiche d'inscription.

JOURNÉE À LA MER

La Ville emmène les Paraysiens à Villers-sur-Mer le samedi 20 juillet. Pour y participer, inscrivez-vous dès à présent auprès du service Population. Tarif plein : 13 € - tarif réduit : 5 € (pour les tranches 1 et 2, sur présentation de l'avis d'imposition). Les repas ne sont pas pris en charge.

⊕ d'infos au 01 60 48 80 60.



ESPACE SÉNIORS

Direction la capitale des Gaules

À l'occasion de la fête des Lumières, l'Espace Séniors organise un séjour, en pension complète, à Lyon, du 4 au 7 décembre. Après deux jours passés à visiter la capitale des Gaules, deux escales seront effectuées à Beaune puis à Dijon pour apprécier les charmes de ces deux villes. Afin de préparer ce nouveau voyage, une réunion d'information est organisée le vendredi 14 juin à 10h dans les locaux du CCAS.



ESPACE SÉNIORS

Été animé pour les seniors

Même pendant les grandes vacances, le CCAS continue d'accueillir les seniors et de leur concocter un programme aussi riche que varié.

SERVICE CONTINU

C'est un planning chargé qui attend les seniors Paraysiens jusqu'à la fin des vacances d'été. En plus des rendez-vous habituels tels que « Le numérique avec Éric », « De fil en aiguilles » ou les traditionnels tournois de belote, les parties de pétanque, organisées tous les mardis des mois de juillet et d'août, font également leur retour. La promesse d'après-midis remplis de convivialité. Une causerie musicale autour de Ludwig van Beethoven attend également les mélomanes le mercredi 12 juin à 14h. Aucun changement en revanche pour les inscriptions qui se font toujours directement auprès du CCAS.

☎ d'infos et inscriptions au 65 avenue d'Alsace Lorraine

DÉTENTE À SAINT-CHÉRON

Autre rendez-vous attendu en même temps que les beaux jours : les sorties à Saint-Chéron. Pour ces quatre excursions programmées les 11 et 30 juillet ainsi que les 8 et 22 août, le départ est fixé à 9h au stade Pierre-de-Coubertin. Pour plus de partage, les seniors seront accompagnés, lors de la sortie du 11 juillet, des enfants de l'Oasis, des animateurs du service des Sports ainsi que de l'apiculteur du site. Ce dernier sera également de la partie pour la dernière de la saison, le 22 août. Si l'inscription à ces journées de détente est gratuite, il faut toutefois prévoir d'emporter son panier-repas ainsi qu'un bon livre ou ses boules de pétanque pour profiter pleinement.

Le stade Pierre-de-Coubertin est également fixé comme point de départ pour la sortie bowling organisée le 18 juillet, à 13 h30. Tarif : 10,40 €.

Inscriptions aux activités DE JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE : à partir du 11 juin

☎ d'infos et inscriptions auprès de Ruis au 06 16 42 21 43 et Éric au 06 87 02 04 45.



PLAN CANICULE

Si vous souhaitez être contacté par le CCAS en cas d'événements exceptionnels tels que le plan canicule : pensez à vous inscrire au 01 60 48 80 00.





Face aux crises économiques et géopolitiques, il est impératif de se montrer solidaire, résilient et responsable dans nos habitudes et modes de fonctionnement pour atteindre la sobriété.

Le Conseil municipal a voté, le 4 avril dernier, le budget primitif 2024 dont l'élaboration intervient dans un contexte économique et financier instable. En réponse, la Ville défend une action politique à la fois généreuse et prudente afin de garantir la qualité du service public tout en préservant le pouvoir d'achat des Paraysiens.

Les orientations politiques pour 2024

Malgré des contextes nationaux et internationaux compliqués, la Ville, forte d'une politique budgétaire responsable et maîtrisée, continue de mettre en place des projets ambitieux afin de renforcer son offre de service public et d'épauler financièrement les Paraysiens. Le tout sans recourir à l'emprunt ou augmenter la fiscalité.



RESTAURATION

- Produire et consommer local
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Bannir les contenants plastiques

ÉDUCATION

- Repenser l'équipement scolaire de demain
- Participer au développement de l'enfant et de la jeunesse
- Structurer le réseau éducatif pour créer une synergie

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

- Financer des projets citoyens
- Initier les citoyens de demain à la démocratie
- Encourager l'action associative

TRAVAUX

- Réduire l'impact écologique des bâtiments publics
- Développer les énergies renouvelables
- Renaturer la Ville pour lutter contre les îlots de chaleur

SPORT

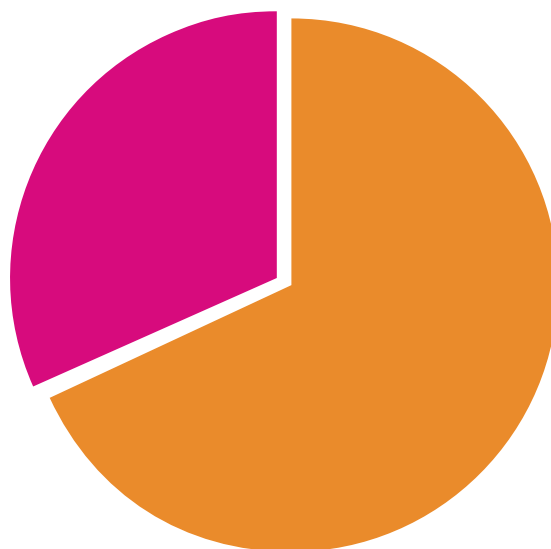
- Investir dans les équipements sportifs de demain
- Véhiculer les valeurs de l'olympisme

CULTURE ÉVÉNEMENTIEL : ouvrir les esprits à la culture

BUDGET : 51,27 M€

FONCTIONNEMENT : 35,03 M€

INVESTISSEMENT : 16,24 M€



● Investissement

● Fonctionnement



Le Mot de l'élu

Présenter le budget représente toujours un véritable défi. Encore plus ces dernières années avec les nombreuses contraintes imposées par les différentes crises économiques ou géopolitiques qui frappent notre pays ou le monde. Ainsi, nous sommes heureux de vous présenter un budget 2024 résilient, solidaire et responsable permettant de maintenir les niveaux de service sans impacter le pouvoir d'achat des Paraysiens. Maîtrisé et prudent, ce budget 2024 prévoit également plusieurs investissements qui ont un dénominateur commun : l'environnement. Le bien-être de tous les habitants fait également partie des préoccupations et des considérations prises en compte lors de l'élaboration du budget et de la détermination des différents investissements. Des dépenses indispensables pour faire de Paray-Vieille-Poste une ville sobre et durable où il fait bon vivre. Autant de valeurs qui résument parfaitement ce budget 2024, à la fois prudent et ambitieux, mais toujours engagé en faveur des Paraysiens.

Fouad Idhammou,
Maire-adjoint chargé des finances
et des systèmes d'information

Le budget est principalement divisé en deux parties : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

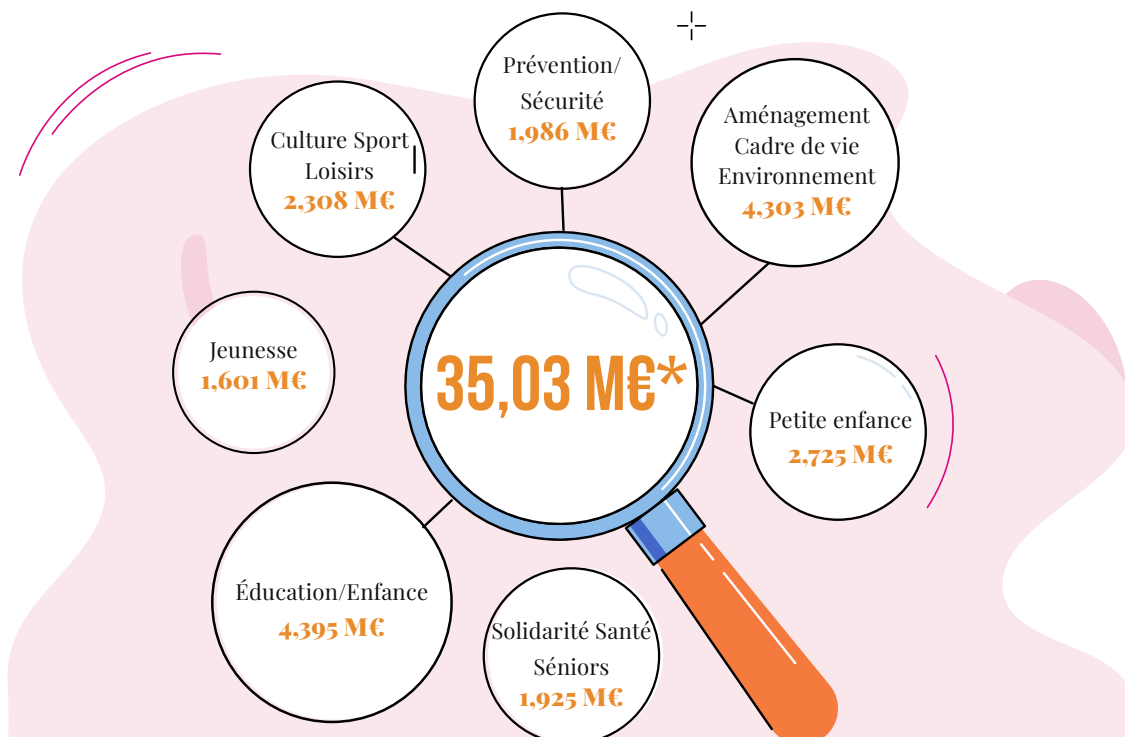
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les dépenses de fonctionnement sont liées à la gestion courante de la collectivité : services à la population, activités municipales, rémunération du personnel, consommables (chauffage, électricité, fournitures...) ou encore entretien (bâtiments, espaces verts...). Récurrentes, elles doivent être financées chaque année pour que les services publics locaux continuent à fonctionner normalement. Elles sont généralement financées par les recettes fiscales de la commune, telles que les impôts locaux, les subventions et les dotations de l'État.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les dépenses d'investissement visent à financer des projets qui permettent d'améliorer ou de développer les services publics locaux à long terme, travaux d'aménagement par exemple. Les dépenses d'investissement sont importantes pour le développement de la commune dans le temps et permettent de répondre aux besoins futurs de la population.

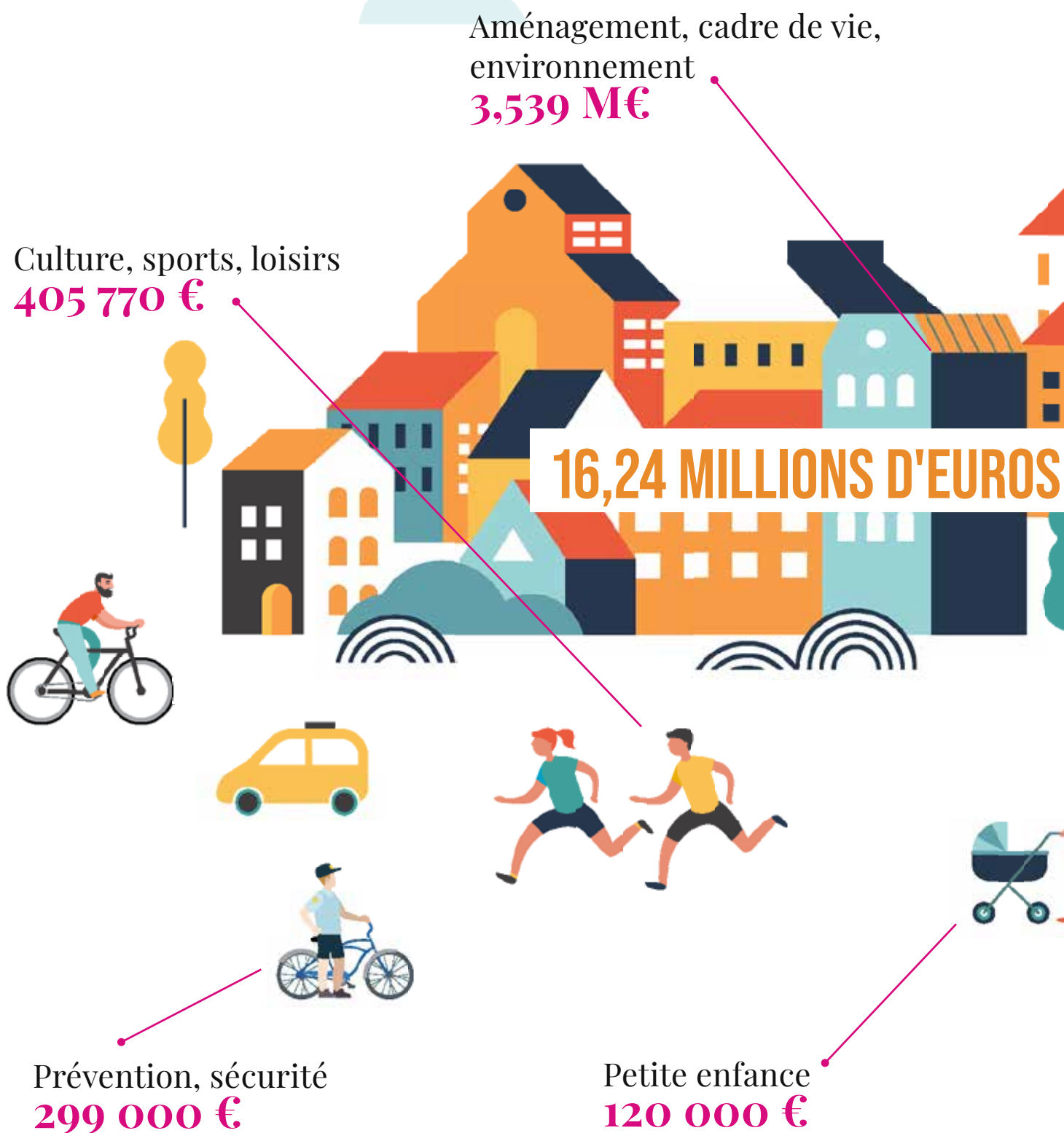
LE BUDGET 2024 EN CHIFFRES RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT



* dont reversements divers (MGP, EPT...) : 11,488 M€ et résultat : 4,3 M€

Le Ville investit pour vous

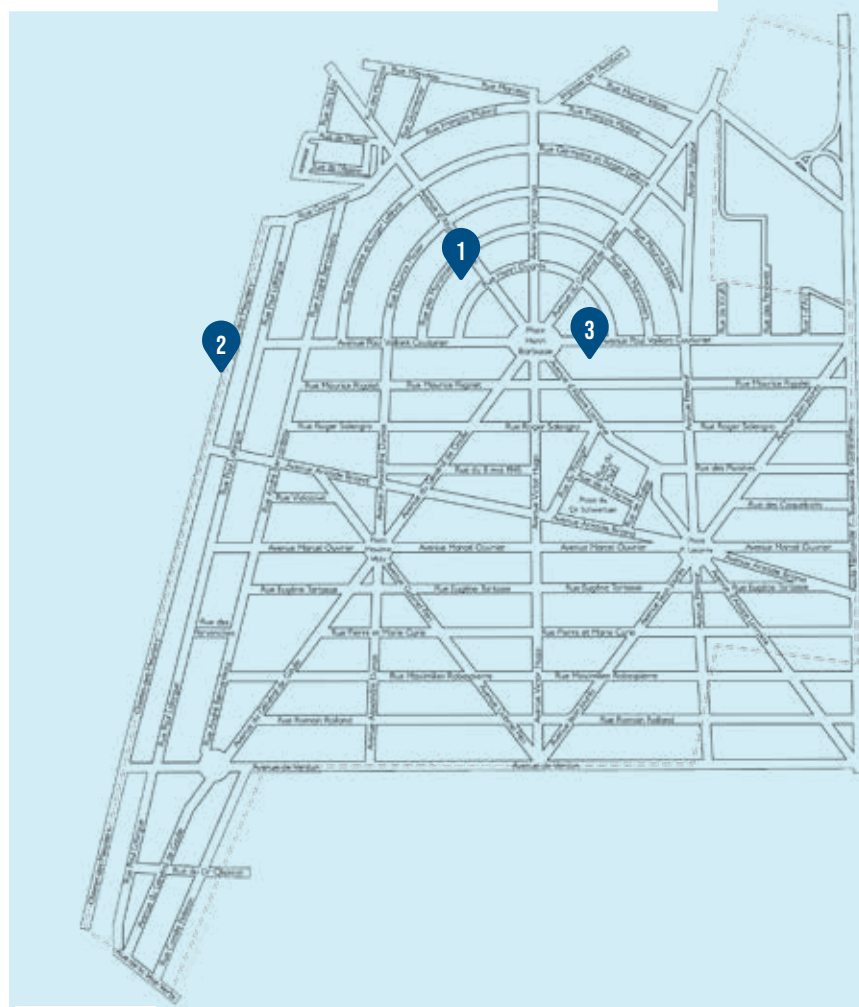
Avec un sérieux accent mis sur l'environnement, les projets d'investissement prévus en 2024 s'inscrivent dans la continuité des actions menées par la Municipalité ces dernières années.





TRAVAUX

Zoom sur les travaux



1



SUBVENTION : 104 400 €

Espace Séniors

LOUIS POIZEAUX

Sélectionnées avec soin par les utilisateurs et les élus concernés par ce projet, les peintures recouvrent désormais les murs du CCAS. Dans le même temps, la pose du revêtement de sol a débuté et se poursuit, certaines zones étant déjà achevées.

Suite au retard accumulé par les sociétés extérieures, les délais de réception sont toutefois prolongés.



3

Réhabilitation

SERVICES TECHNIQUES ET SALLE COLBERT

Les dernières petites finitions ayant été réalisées, les services techniques ont pu, le mardi 2 avril dernier, réintégrer leurs locaux entièrement réhabilités. En parallèle, les espaces extérieurs de la Salle Colbert, pourvus de différentes plantations, se sont également améliorés.



Et aussi...

TUNNEL RN7

Afin de réaliser l'entretien des tunnels d'Orly sur la RN7, le tunnel sera fermé dans les deux sens de circulation durant les nuits suivantes :

- du 2 au 3 juillet 2024, du 12 au 13 août 2024, du 13 au 14 août 2024, du 16 au 17 septembre 2024, du 21 au 22 octobre 2024, du 12 au 13 novembre 2024, du 3 au 04 décembre 2024.

Pour plus d'information, rendez-vous sur l'application d'information du service public SYTADIN® qui vous informe de l'état du trafic routier en Île-de-France, en temps réel.



Soyez informés des travaux tram T7 par SMS en scannant ce QR code



2

Parc

DE LA VANNE

Interrompus pendant l'hiver, les travaux de la piste cyclable traversant le parc de la Vanne ont repris. Ainsi, il sera à nouveau possible, pour les cyclistes, d'emprunter cette piste à partir de la fin du mois de juin. Par ailleurs, dans le cadre de l'édition 2023 du budget participatif, plusieurs arbres fruitiers ont également été plantés à la Vanne afin d'offrir des fruits aux Paraysiens.



services techniques
x, désormais
rieurs de la salle
galement refait une



Plantation

DES MASSIFS EN OR

D'ici quelques semaines, les différents massifs de la commune vont passer à l'heure des Jeux olympiques. À travers ces créations, la Ville apportera ainsi son soutien à tous les athlètes engagés dans cette 33^e olympiade.



Allo Mairie

**Pour être plus proche de vous,
plus réactif,** un service à votre
disposition

N° Vert

0 800 105 200

Numéro gratuit depuis un poste fixe

**Signalement
via l'appli:**

Ville de Paray-Vieille-Poste

Download on the
App Store

GET IT ON
Google Play

PARTICIPATION CITOYENNE

Ne vous reposez pas sur vos lauriers !

Le traditionnel concours de balcons et jardins fleuris revient pour une nouvelle édition.

Vous avez la main verte et vous voulez que ça se sache ? N'attendez plus pour vous inscrire au concours des balcons et jardins fleuris ! Vous avez jusqu'au **7 juin**.

Par le biais de ce concours, la Ville encourage les Paraysiens à embellir leur cadre de vie en agrémentant leurs balcons, terrasses ou jardins de fleurs plus belles les unes que les autres. Ainsi, chaque habitant qui le souhaite peut s'inscrire, soit dans la catégorie « Jardin », soit dans la catégorie « Balcon et terrasse ». Pour se faire, vous pouvez récupérer votre bulletin de participation sur www.paray-vieille-poste.fr, en mairie ou directement dans le numéro 117 de l'Infos Village et ensuite le déposer dans les bureaux des services techniques.

Une cérémonie de remise des prix, qui récompensera trois lauréats dans chaque catégorie, sera organisée à la rentrée, en même temps que la désormais traditionnelle fête de la Récup'.



Quelques gestes à adopter pour améliorer notre cadre de vie

J'ENTRETIENS les abords de mon habitation en veillant à nettoyer mon trottoir et à tailler mes haies qui dépassent sur la voie publique.

JE RESPECTE la biodiversité en ville : préservation des espaces verts, des arbres, des massifs de fleurs...

JE TRIE mes déchets en veillant à séparer le plastique, le verre et le papier.

JE DÉPOSE mes déchets dans les poubelles ou conteneurs appropriés.

J'EMMÈNE mes encombrants électriques et lourds jusqu'à la déchetterie appropriée. Je ne les laisse pas sur la voie publique.



EAU POTABLE

Régie des eaux de la Seine et de l'Orge



Généralement, les périodes de facturation à Paray sont planifiées en mai et en novembre. Cependant, pour l'année 2024, une prudence particulière a été de mise, avec une annonce préalable d'un décalage en juin.

Ce changement est en partie dû à la préparation minutieuse de la relève des compteurs, qui sera effectuée à pied. Cette méthode est nécessaire étant donné que Paray n'est pas équipée de dispositifs de télérelève. Cette approche

traditionnelle garantit une précision maximale dans la collecte des données, assurant ainsi une facturation exacte pour les administrés.

Malgré ce léger ajustement dans le calendrier, les Paraysiens peuvent être assurés que leurs factures seront traitées avec la même diligence et la même attention aux détails. Nous restons déterminés à fournir un service fiable et transparent.

⊕ d'infos

Agence en ligne : EauxSeineBièvreOrge.fr

Tél : 01 80 36 91 94 du lundi au vendredi 8h - 17h et le lundi jusqu'à 18h

Service d'urgence 7j/7 - 24h/24 (Appel non surtaxé)

ou par mail regie.eau@grandorlyseinebievre.fr

1 rue Maryse Bastié - Parc Orlytech

94390 Paray-Vieille-Poste

Lundi au vendredi 9h - 17h et le lundi jusqu'à 18h

MOUSTIQUES TIGRES

Une espèce déjà bien implantée

Particulièrement invasif, le moustique tigre profite de l'été pour s'installer chez nous. C'est pourtant dès à présent qu'il faut prendre ses précautions pour limiter sa prolifération.

Quelques caractéristiques qui diffèrent de celles des autres espèces de moustiques permettent de distinguer le moustique tigre :

- Les femelles sévissent principalement en début et fin de journée.
- Il ne fait pas de bruit.
- Il est de petite taille (5 millimètres en moyenne, soit la taille d'une fourmi).
- Il a cinq rayures blanches sur les pattes et une ligne blanche sur la tête et le dos.

OÙ LE TROUVE-T-ON ?

Le moustique tigre se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine, à proximité des habitations. À ce titre, ainsi qu'avec la proximité de l'aéroport d'Orly, et de son flot de voyageurs, la Ville pourrait faire face à une recrudescence du moustique tigre prochainement, notamment avec l'arrivée de touristes pour les Jeux olympiques. Attention, les

désinfections des espaces publics sont programmées uniquement pas l'ARS et seulement en cas de contagions locales.

QUELS RISQUES POUR L'HOMME ?

En plus des éventuelles nuisances quotidiennes, le moustique tigre peut également transmettre certaines maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le zika par le biais de ses piqûres.

Malgré l'absence de symptômes pour certaines personnes, d'autres, infectées par l'un de ces virus, présentent des symptômes variables comme :

- L'apparition brutale d'une fièvre supérieure à 38,5°C.
- Des douleurs musculaires et/ou articulaires.
- Des maux de tête.
- Une éruption cutanée.
- Une détresse respiratoire ou autres signes d'infection.



Que faire pour limiter leur prolifération ?

Il est important de réduire au maximum les zones de pontes, le plus souvent matérialisées par des petites surfaces d'eau stagnante :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, comme les déchets verts, les pneus usagés ou les encombrants.
- Changer l'eau des plantes et des fleurs chaque semaine.
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines non utilisées.
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...).
- Vérifier le bon écoulement des gouttières promenade.

TRANSPORTS

L'extension de la ligne 14 voit le bout du tunnel

La mise en service de la nouvelle station Paray-Vieille-Poste – Aéroport d'Orly située sur la ligne 14 devrait avoir lieu fin juin.

Cette mise en route marquera la fin de huit années de travaux. Entamé en 2016, le prolongement de la ligne 14 rajoutera quinze kilomètres et huit arrêts – un au nord, sept au sud – à la ligne déjà existante. Située au bout de cette extension, la station Paray-Vieille-Poste – Aéroport d'Orly s'appête tout doucement à accueillir près de 100 000 voyageurs par jour.

De la signalétique en plusieurs langues aux ascenseurs grande capacité, en passant par du mobilier en bambou ou de gigantesques fresques sur les murs : tout a été pensé pour rendre cette nouvelle station agréable, confortable et surtout accessible à tous les usagers.

La ligne 14, première ligne entièrement automatisée en Île-de-France, permettra de rejoindre la Gare de Lyon en moins de 25 minutes, contre près de 40 minutes actuellement depuis Orly.

COMMENT REJOINDRE LA GARE ?

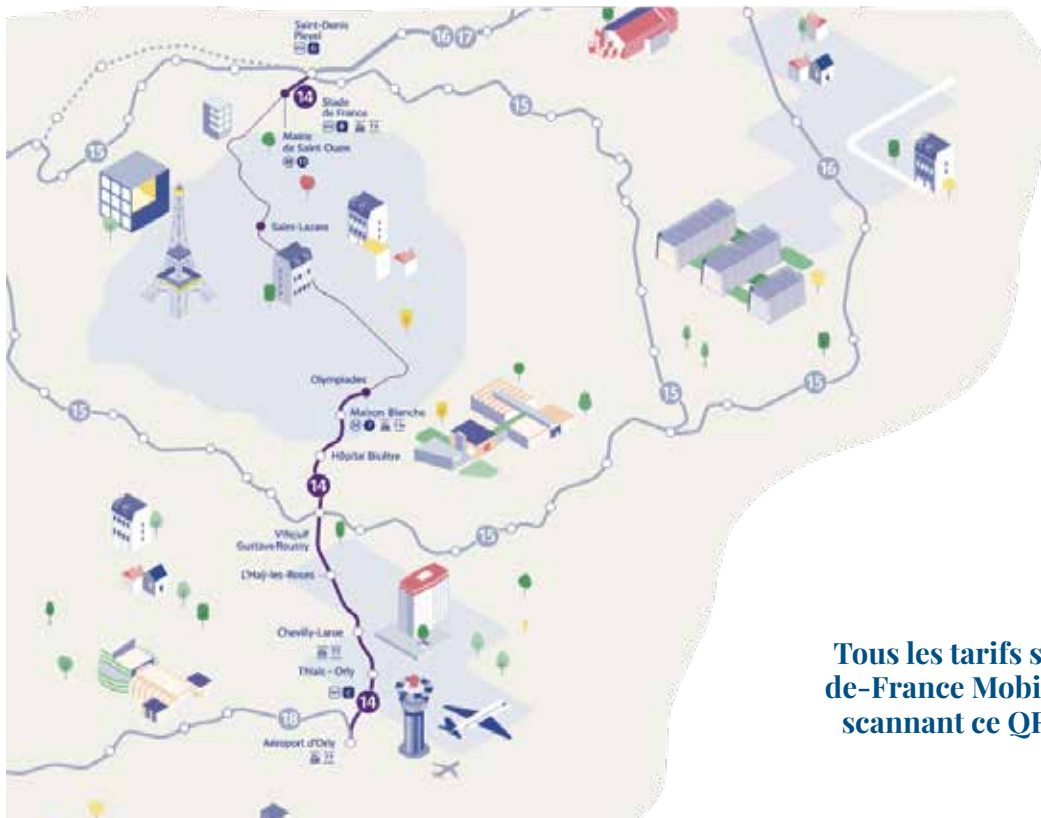
- **En vélo** : une piste cyclable sera aménagée par ADP entre la piste existante le long de l'avenue de l'Union et du T7 et les accès à la gare située près de Orly 3. Des places de stationnements vélos seront également aménagées dans une consigne sécurisée (70 places) et des arceaux en accès libre (310 places).

- **En transport en commun** : avec le T7 et les lignes de bus qui desserviront la gare routière, à proximité immédiate de la future gare d'Aéroport d'Orly. À la mise en service en 2024, il y aura des arrêts des lignes 183, 480, 91-10 et 191-100. Île-de-France Mobilités devrait communiquer sur cette desserte prochainement.

- **À pied** : des cheminements piétons seront aménagés sur la plateforme aéroportuaire, notamment depuis l'arrêt du tramway.

Calculez vos temps de trajets : <https://prolongementligne14-orly.fr/>

Un point sera fait après les Jeux olympiques et paralympiques pour déterminer ce qu'il adviendra de l'Orlyval et de l'Orlybus. Dans l'immédiat, ces deux services seront proposés, a minima, jusqu'à la fin des Jeux. Une étude de trafic sera ensuite menée par Île-de-France Mobilités afin de trancher sur leur maintien ou non.



Tous les tarifs sur Île-de-France Mobilités en scannant ce QR code



PERMIS PIÉTON

Un permis aussi pour les piétons



Depuis désormais six ans, la police municipale réalise des interventions auprès des écoles Jules-Ferry et Paul-Bert, ainsi que de l'Institut Médicaux Educatif, pour sensibiliser les jeunes piétons aux dangers de la route.

Réparties tout au long de l'année, ces séances sont divisées en deux parties : une partie théorique et une partie pratique. À l'issue, les enfants répondent ensuite à un quizz d'une trentaine de questions, suivi d'une mise en situation réelle sur un parcours défini. L'objectif est de sensibiliser les petits Paraysiens aux dangers que représente la route pour les piétons et de les former aux bonnes conduites à tenir. Une fois ces différentes étapes franchies, chaque enfant se voit récompensé par l'attribution d'un permis piéton, délivré par Madame Le Maire (cette année, ces remises de permis

s'étaleront du 16 mai, pour l'IME, au 11 juin pour les CM1 de l'école Jules-Ferry).

LE PLANNING COMPLET DES REMISES DE PERMIS PIÉTON :

Jeudi 16 mai : IME
Vendredi 24 mai : CM1 Paul-Bert
Lundi 3 juin : CM1 Jules-Ferry
Vendredi 7 juin : CM1 Jules-Ferry
Mardi 11 juin : CM1 Jules-Ferry

SÉCURITÉ

Retour de l'opération « Tranquillité Vacances »

Afin de permettre aux Paraysiens de partir sereinement, la police municipale poursuit son opération « Tranquillité Vacances ».

L'été approche, et avec lui, de nombreux départs en vacances qui laissent plusieurs domiciles sans surveillance. Enfin, pas complètement grâce à l'opération « Tranquillité Vacances ».

En effet, pendant votre absence, les policiers municipaux effectueront des rondes régulières autour de votre domicile. Un service entièrement gratuit et disponible, sur inscription, tout au long de l'année.

L'an passé, 358 Paraysiens ont notamment pu en bénéficier. Au total, 7337 passages ont été effectués, soit, en moyenne, 20

passages par domicile (un chiffre qui dépend, évidemment, de la durée de votre absence).

Pour vous inscrire, ou simplement vous informer, rendez-vous sur le site de la ville où vous retrouverez un formulaire à remplir directement en ligne.

Il est également possible de s'inscrire par téléphone, au 01 60 48 80 10, ou directement au poste de la police municipale, aux horaires d'ouverture. Toute demande doit être effectuée, au minimum, une semaine avant votre départ.



Fruit d'or

UN NOUVEAU PRIMEUR AU MARCHÉ DE CONTIN

Depuis le début de l'année, le marché de Contin a vu l'arrivée d'un nouveau primeur : Fruit d'or. Lauréats régionaux du meilleur primeur sur les marchés d'Île-de-France en 2023, Gogsal Pala et son équipe vous proposent des fruits et légumes frais à des prix abordables tout au long de l'année. Tout frais pensionnaire du marché paraysien, le jeune homme a pourtant débuté ce métier il y a déjà quelques années. *« C'est à l'âge de 6 ans qu'a débuté mon aventure sur les marchés de mes parents, racontait-il fièrement au moment de recevoir sa distinction. Je montais sur des caisses vides, pour être repéré par les clients, et j'effectuais la vente des salades ».* Depuis, Gogsal Pala a pris du galon et vous attend désormais tous les mercredis et samedis.

Tous les mercredis et samedis, de 8h à 12h30, sur le marché de Contin, au 38 avenue Victor-Hugo.



Aux délices de Driss

DES PÂTISSERIES À EN RESTER BABA

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la boulangerie-pâtisserie située au 158, avenue de Verdun a changé de propriétaire, et de nom. C'est désormais « Aux délices de Driss » que vous pourrez vous rendre pour acheter vos baguettes, pains, viennoiseries ou autres douceurs sucrées. À la tête de ce commerce, un couple à la ville comme au travail : Driss et Asmaa Ridouani. *« C'est notre premier projet, confie cette dernière. On aimerait développer le côté pâtisserie ».* Un domaine que maîtrise parfaitement Driss, du haut de ses vingt ans d'expérience dans le domaine. Parmi ses spécialités, l'opéra, pour les amateurs de chocolat et de café, ou le mangue-Hawaï, pour ceux qui préfèrent les saveurs exotiques. Si vous êtes gourmand, ou simplement curieux, n'hésitez pas à leur rendre visite, ils se feront un plaisir de vous servir.

Du lundi au samedi, de 5h30 à 20h30, le dimanche de 6h à 20h30 au 158 avenue de Verdun.



VILLAGE SANTÉ

Un bilan prometteur

Le dimanche 28 avril a eu lieu le 1^{er} Village Prévention sur le territoire de la CPTS Nord-Essonne Hygie !

Réalisée en partenariat avec la Maison de Santé Hygie de Paray-Vieille-Poste, la Ville, le Centre de Dépistage des Cancers IDF, l'Assurance Maladie de l'Essonne et les équipes du Département de l'Essonne, cette journée de dépistage gratuit a été un véritable succès grâce, notamment aux 22 professionnels mobilisés.

DES CHIFFRES ENCOURAGEANTS

- **44 femmes** ont pu bénéficier d'un frottis.
- **22 femmes** ont bénéficié d'un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) multiplex (dépistage VIH + hépatite C + hépatite B + syphilis).
- **30 femmes** ont reçu un dépistage chlamydia et gonocoque.
- **8 femmes** ont pu être incluses à la filière territoriale d'accès à un médecin traitant.
- **18 femmes** ont été incluses au parcours sport santé du territoire.
- **8 kits de dépistage** du cancer colorectal ont été remis.
- **9 rendez-vous** de mammographie ont été donnés.

- **57 visiteurs** ont bénéficié de messages de prévention sur des thématiques diverses telles que santé sexuelle, alcool, nutrition, tabac, violences, vaccination, cancer du sein, apprentissage de l'autopalpation, cancer colorectal et remise de kit de dépistage, VIH...

UN BILAN POSITIF

- **100 %** des femmes ont déclaré que les informations reçues pendant leur passage au Village étaient claires, suffisantes, utiles.
- **100%** des femmes ayant bénéficié d'un frottis ont déclaré que l'acte s'était bien passé (cadre accueillant et sécurisant, professionnel respectueux, geste simple).
- **90%** des femmes reçues ont déclaré que les autres dépistages proposés étaient utiles, adaptés et qu'ils s'étaient bien passés.
- **100%** des femmes reçues participeraient à nouveau à un événement similaire et le conseilleraient à un proche.
- **100%** des professionnels mobilisés ont trouvé l'action pertinente, adaptée,

utile, efficace et bien organisée et sont partant pour participer à une nouvelle action de ce genre.

UN GRAND MERCI

À toutes les Paraysiennes pour leur mobilisation, à tous les professionnels pour leur engagement, à la Ville pour son soutien, à monsieur le député Robin Reda pour sa visite et son enthousiasme ainsi qu'à l'Assurance Maladie de l'Essonne pour ce partenariat.

Le prochain village Prévention aura lieu à Morangis le samedi 23 novembre et sera ouvert aux Paraysiennes qui n'auraient pas pu se rendre disponibles le 28 avril !



Cette page a été rédigée en partenariat avec la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Nord-Essonne Hygie*.

En collaboration avec :




Paray Football Club

LES ACTUALITÉS



Félicitations aux Séniors qui sont qualifiés pour la finale de la Coupe du District et qui affronteront le club de Ballancourt. La date n'est pas encore connue au moment où l'on écrit ces lignes.

Le Paray Football Club organise sa grande fête annuelle le samedi 29 juin 2024 au Stade Jean Bouin. Venez nombreux profiter d'un beau moment de convivialité.

Entrée libre - Restauration payante sur place

Les inscriptions pour la saison 2024/2025 débiteront en juin. Le calendrier des permanences sera disponible sur nos réseaux sociaux.

Retrouvez toutes les informations sur Facebook et Instagram du club.

SC Paray Basket

GIRL'S DAY



La Maison de l'Écologie Urbaine et Pratique

LES ÉVÉNEMENTS

Vendredi 31 mai 2024 : Fête des Voisins à partir de 18h

Lieu : quartier ferme de Contin : au croisement de la rue de la Ferme et de la rue du Mail

Samedi 15 juin 2024 : Festi'Vertes

L'Association de La MEUP animera l'atelier "Les Olympiades de l'alimentation durable"

Lieu : parc Gaston Jankiewicz

Samedi 29 juin 2024 : Apéro-compost de 11h à 12h30

- Sensibilisation information sur le compostage
- Jeux et quizz
- 2^e transfert de compost

avec l'expertise de Julie Thévenet, maître Composteur

Lieu : 6 rue du Potager

Samedi 21 septembre 2024 : Vide-greniers de 9h à 18h

100 exposants (rue de l'église, rue de la ferme, rue du potager)

Village ESS, associé à La Fête des Possibles (place Dr Schweitzer) entre 20 et 30 stands (ateliers, animations, jeux, conférences, table ronde sur les enjeux de la transition alimentaire).



Tom Delannée

PIEDS ET POINGS DÉLIÉS

Judoka confirmé, Tom Delannée n'est en revanche qu'un novice en jujitsu fighting. Une discipline que le jeune homme découvre depuis un an et dans laquelle il a déjà obtenu des résultats prometteurs.



Médaille de bronze lors des derniers championnats d'Île-de-France de jujitsu combat, Tom Delannée est ensuite allé glaner l'argent au cours d'un tournoi national en février. Qualifié pour les derniers championnats de France, le jeune licencié du Sporting Club Paray Judo-Jujitsu s'est offert une belle cinquième place sur les tatamis du Centre régional d'arts martiaux de Verquin (62). De belles promesses pour un garçon de 16 ans qui a découvert cette discipline seulement cette année.

Mélange de combat à distance et de corps-à-corps (debout et au sol), le jujitsu combat partage de nombreuses techniques avec le judo, un sport que Tom Delannée pratique depuis déjà une paire d'années. « J'ai commencé beaucoup plus jeune, à 4 ans, confie-t-il. Je me souviens avoir vu le stand lors de la fête des associations, et vu que je voulais absolument faire du sport quand j'étais petit, ça m'avait intéressé ». Depuis, c'est une passion qui dure.

« J'ai commencé en loisir avant de faire mes premières compétitions en minimes et ça m'a vraiment plu, raconte le jeune homme.

Je voulais beaucoup plus me dépasser, surtout depuis que j'ai intégré le groupe des adultes aux entraînements ». Une progression accompagnée de résultats encourageants – il a notamment été sélectionné dans l'équipe d'Essonne – et de la découverte d'une autre discipline : le jujitsu combat.

ALLER PLUS HAUT

« C'est mon prof qui m'a proposé surtout. Il m'a dit : "Est-ce que ça t'intéresserait de faire du combat ?" J'ai fait 3-4 entraînements avant mon premier championnat et après, j'ai continué », confesse-t-il. Tantôt équipé de son protège-dents, ses protège-tibias et ses mitaines, tantôt simplement vêtu de son judogi, Tom Delannée alterne désormais les deux disciplines avec aisance : « Quand je repasse en judo, il n'y a plus de protections, on s'adapte vite ».

Fort de cette polyvalence, le jeune homme a pu toucher du doigt le très haut niveau lors d'un stage d'arbitrage, au cours duquel il a eu l'opportunité de combattre face à certains membres de l'équipe de France seniors de jujitsu combat. « C'est enrichissant, c'est une

J'aimerais bien aller un peu plus haut mais je ne veux pas en faire ma vie.

belle expérience, sourit le Paraysien. J'ai réussi à les faire tomber, à marquer des points même s'ils sont beaucoup plus forts. » Encourageant pour celui qui n'est encore qu'un novice dans cette discipline et qui cherche encore ses limites : « J'aimerais bien aller un peu plus haut mais je ne veux pas en faire ma vie. »

Une opportunité que Tom Delannée aurait pourtant pu avoir : « Quand j'étais en troisième, on m'avait proposé de faire les détectations pour le Pôle espoirs mais j'avais refusé parce que je voulais rester au collège avec mes amis. » Quelques années plus tard, son discours a évolué et il pourrait bien se laisser tenter par l'idée d'aller s'entraîner un peu plus intensément : « Si l'opportunité se représente, j'y réfléchis un peu plus désormais parce que j'ai grandi, je n'ai pas la même mentalité qu'avant. » Ne reste désormais plus qu'à savoir jusqu'où cet état d'esprit nouveau le portera.



ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 26 MAI - 8H/17H

Vide-greniers

Stade Pierre-de-Coubertin
Renseignements auprès du service
Développement Artistique et Culturel
au 01 60 48 80 60

EXPOSITION

DU 27 AVRIL AU 14 DÉCEMBRE

Une banlieue sportive

Entrée libre
Maison de banlieue et de l'architecture
41, rue G. Anthoinz-de-Gaulle
91200 Athis-Mons

TOURNOI

SAMEDI 25 MAI DE 14H À 18H

Super Smash Bros

La phase éliminatoire du tournoi intermédiathèques Super Smash Bros Ultimate sera ouverte à 12 joueurs et les deux gagnants remporteront un ticket pour la grande finale du 8 juin.

Info auprès de la médiathèque
Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

MÉDIATHÈQUE

SAMEDIS 1^{ER}, 5, 15, 19 JUIN 11H

Racontines

Histoires et comptines pour les tout-petits. De 0 à 5 ans
Gratuit - Info auprès de la médiathèque
Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CONCERT

SAMEDI 25 MAI - 20H30

La Fraternelle

Entrée libre - Gratuit
À l'Avant-Scène

MÉDIATHÈQUE

SAMEDIS 25 MAI, 22 JUIN - 16H30

Café-culture

Venez nous retrouver autour d'un café, d'un thé pour parler de l'actualité culturelle et échanger sur nos dernières lectures.

Gratuit
Info auprès de la médiathèque
Antoine-de-Saint-Exupéry
41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

CINEMA

DIMANCHE 26 MAI - 16H45

Un p'tit truc en plus

Comédie
À l'Avant-Scène
Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MARDI 22 MAI - 14H30

DIMANCHE 26 MAI - 14H30

Blue & Compagnie

Animation, Famille
À l'Avant-Scène
Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

CINEMA

MARDI 28 MAI - 20H45

The Fall Guy

Action, Comédie, Drame
À l'Avant-Scène
Plein tarif : 6€50 / Tarif réduit : 5€

ÉVÉNEMENT

31 MAI

Fête des voisins

Renseignement auprès du Service Développement
Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 1^{ER} JUIN - 18H30 ET 20H30

**Spectacle d'art
dramatique**

Par les élèves d'art dramatique.
Entrée libre sans réservation
À l'Avant-Scène



ÉVÉNEMENT

DIMANCHE 30 JUIN - DÉPART À 8H30

Rando vélo

Inscription obligatoire

Tarif randonneurs : 11€/ -18 ans : 9€

Tarifs accompagnateurs : 20€ / -18 ans : 13€

Renseignement auprès du Service

Développement Artistique et Culturel

au 01 60 48 80 60

Renseignements auprès du service
Développement Artistique et Culturel
au 01 60 48 80 60

CONCERT

DIMANCHE 2 JUIN - 17H

Ensemble vocal point d'orgue

À l'Avant-Scène

Tarif : 8 €

Réservation auprès de l'association

au 06 62 42 97 69

MÉDIATHÈQUE

VENDREDI 7 JUIN - 19H

Vendregeek

C'est le retour du Vendregeek :
LE rendez-vous jeux video de la
Médiathèque Antoine de Saint-
Exupéry !

Gratuit - À partir de 9 ans

Info auprès de la médiathèque

Antoine-de-Saint-Exupéry

41, avenue Aristide-Briand - 01 69 57 82 30

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 8 JUIN - 20H30

Gala de danse

Par les élèves des cours de danse

classique, moderne jazz et danses de
salon.

Entrée libre sans réservation

À l'Avant-Scène

Renseignements auprès du service Développement

Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

DIMANCHE 9 JUIN

Art du cirque

Par les élèves des cours.

15h : groupes découverts 6/7 ans et les

Initiations 8/9 ans et 10/11 ans.

18h : groupes des Initiations 2 - 10/11

ans et les Ados Créations 12/14

Entrée libre sans réservation

Gymnase Souillat

Renseignements auprès du service Développement

Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 15 JUIN DÈS 12H

Festi'vertes

Au parc Gaston-Jankiewicz

Renseignement auprès du Service Jeunesse

au 01 60 48 80 65

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

SAMEDI 22 JUIN - 20H30

Summer concert Guitare & Friends

Par les élèves des Enseignements Artistiques

Entrée libre sans réservation

À l'Avant-Scène

Renseignements auprès du service Développement

Artistique et Culturel au 01 60 48 80 60

CONCERT

SAMEDI 29 JUIN - 20H30

Spectacle surprise

Par les membres de l'association du Théâtre du

Relais

À l'Avant-Scène

Tarif : 10 € - Tarif groupe : 8 € (à partir de

5 personnes et sur réservation) Réservation

placée en salle possible uniquement pour le

samedi au 06 87 26 31 69

Tout l'agenda sur
paray-vieille-poste.fr



Vos élus vous reçoivent

Votre Maire et vos élus vous reçoivent
sur rendez-vous au 0169 38 79 83
pour répondre à toutes vos questions
ou échanger avec vous.



Prochain conseil municipal
le 24 juin 2024 à 20 heures
Salle Pierre-Bouguet à l'Hôtel-de-Ville

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Union pour Paray

Après le COVID, la crise économique, l'augmentation du coût des énergies, peu d'équipes municipales peuvent se targuer d'avoir accompli, à deux ans d'une fin de mandat, plus de 80 % de son programme. Et encore moins peuvent dire qu'elles ont réalisé des projets supplémentaires et créé de nouveaux services. Et moindre encore peuvent prouver que l'ensemble des infrastructures sont maintenues dans les conditions d'utilisation nécessaires à leur emploi, les visites régulières des commissions de sécurité pouvant l'attester.

Alors certes, l'air du temps est aux lanceurs d'alertes. Oui, faire le buzz en utilisant des raccourcis est toujours plus gargarisant que des informations précises, la connaissance des dossiers et la maîtrise de la dépense publique.

Etre élu, c'est s'intéresser à sa ville, être présent, y vivre, donner son avis. Nous ne recevrons pas de leçons d'une équipe dont une partie des représentants ne vit plus sur la ville depuis

fort longtemps. D'une équipe que nous convions à l'ensemble des débats, réunions et autres manifestations mais ne vient que rarement. D'une équipe qui refuse de prendre part aux votes lors des différentes commissions. D'une équipe qui se complait dans le jeu des chaises vides, que ce soit en commissions ou au conseil municipal, pour mieux se répandre dans ses récurrentes tribunes soit disant dénonciatrices. Certaines commissions n'ont d'ailleurs aucun représentant du groupe d'opposition, c'est pour dire combien leur intérêt pour la vie de la cité les motive.

Mais pour nous, pour notre ville et ses habitants, il est tout simplement plus motivant et constructif d'agir plutôt que médire. À chacun son crédo et à très bientôt lors des prochaines et nombreuses festivités à Paray !

Les Élus de l'UPP - Union Pour Paray

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Demain pour Paray

En cette année Olympique la désespérante agonie des équipements sportifs...

Ce qui est sûr, c'est que les élus de la majorité ne s'emparent pas de ce sujet majeur. Le sport est pourtant un thème fédérateur, qui permet l'épanouissement des sportifs et le rayonnement du territoire grâce à nos associations. Il nécessite une réelle vision politique, ce qui fait défaut à la majorité municipale.

Longtemps privilégiés, les équipements polyvalents ne répondent plus aux exigences des disciplines et encore plus difficilement, aux partages des créneaux des associations ou clubs utilisateurs. Certaines associations ne peuvent même plus accueillir de nouveaux licenciés.

Lorsqu'une municipalité a la capacité de mobiliser plus de 3 M€ pour réhabiliter son Hôtel de Ville, elle doit s'assurer avant tout que ses équipements sportifs qui furent construits dans les années 70/80 sont correctement entretenus pour

répondre aux attentes des pratiquants.

Faute d'anticipation et d'écoute des acteurs associatifs, la majorité a commis une lourde faute qui entraînera malheureusement des conséquences durables à l'encontre des habitants.

Quel dommage que par ses mauvais choix budgétaires la majorité pénalise nos concitoyens, malgré une situation financière privilégiée, dégageant encore d'importants excédents.

Ensemble, soyons vigilants pour préserver le bien vivre à Paray. Fidèlement,

Les élus de DEMAIN pour PARAY

**Stéphanie Jankiewicz – Gino Capocci – Peggy Perrochon –
Philippe Baby – Pascal Picard**



Conseil municipal du 4 avril 2024

Réuni sous la présidence de : **Nathalie Lallier, Maire**

Secrétaire de séance : **Alexandre Miranda**

Présents ou représentés : **29 élus**

PREND ACTE des décisions du maire prises par Madame le Maire par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ACCEPTE à l'unanimité le legs sans conditions ni charges de Madame Gisèle Thuillier.

DÉCIDE à l'unanimité de confier un mandat spécial à une délégation de 4 élus pour participer au déplacement à Kruft en Allemagne, à l'occasion du Repas de Séniors.

APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention type relative à la détermination des conditions d'utilisation des tickets loisirs.

APPROUVE à l'unanimité la signature de la convention type relative à la mise à disposition d'intervenants en éducation artistique et culturelle avec l'Éducation Nationale.

DÉCIDE à l'unanimité d'actualiser les tarifs de la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2025.

ADOpte par 24 voix pour et 5 absentions pour le budget 2024, la reprise anticipée des résultats prévisionnels 2023.

ACCORDE à l'unanimité les subventions aux associations et coopératives scolaires, au titre de l'exercice 2024.

ADOpte par 24 voix pour et 5 absentions pour l'année 2024, les taux de fiscalité locale.

VOTE par 24 voix pour et 5 absentions le budget primitif 2024.

APPROUVE à l'unanimité la cartographie des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR) retenue par la commune pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

DÉCIDE à l'unanimité d'autoriser l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre, compétent en matière d'habitat, à instaurer la déclaration de louer sur la partie urbaine de la commune ainsi que le régime de mise en location sur les adresses visées.

APPROUVE à l'unanimité la mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour les agents municipaux.

DÉCIDE à l'unanimité la mise à jour du tableau des effectifs.

PERMANENCES DE M. GROUSSEAU
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL SUR
RENDEZ-VOUS :
JJGROUSSEAU@CD-ESSONNE.FR
TÉL. : 01 60 91 90 93



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

N'oubliez pas de voter !

Le dimanche 9 juin, vous aurez l'opportunité de participer à un exercice essentiel de la démocratie européenne : l'élection des représentants au Parlement européen.



Contrairement à l'élection présidentielle, un seul tour suffit pour les élections européennes. Ainsi, vous n'aurez à glisser votre bulletin dans l'urne qu'à une seule reprise : le dimanche 9 juin, de 8h à 20h. Sur les 720 députés européens, élus par 360 millions d'électeurs, 81 représenteront la France pour les cinq prochaines années.

QUI PEUT VOTER ?

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français âgé d'au moins 18 ans la veille du scrutin.
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine.

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce sont les partis politiques nationaux qui s'affrontent lors de ces élections. Le nombre de députés européens de

chaque parti est proportionnel aux nombres de voix qu'il récolte au cours de ce scrutin. Une fois élus, les députés intègrent généralement des groupes politiques transnationaux auxquels sont affiliés la plupart des partis nationaux.

POURQUOI ALLER VOTER ?

Les décisions prises au niveau européen concernent aussi bien les grands pays que les petites collectivités. À l'heure actuelle, l'ensemble des sujets majeurs traité au niveau national l'est également à l'échelon européen. Environnement, sécurité, migrations, politiques sociales, droits des consommateurs ou économie : la législation de l'Union européenne répond à bon nombre de priorités des Français. Ainsi, ce vote concerne, directement ou indirectement, votre quotidien comme celui de plusieurs millions de personnes.

Pour aller voter, pensez à vous munir de votre carte électorale ainsi que d'une pièce d'identité.

Ⓢ d'infos auprès du Service Population au 01 69 38 79 83

Votre Mairie en ligne



APPLICATION

Retrouvez toutes les infos pratiques, consultez l'agenda, recevez des notifications en temps réel et prenez part à la vie communautaire en signalant les anomalies rencontrées.



SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches ou inscriptions sur www.paray-vieille-poste.fr



PORTAIL FAMILLE

Le portail famille est accessible sur votre site internet www.paray-vieille-poste.fr ou sur l'appli de la Ville.



PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook: Ville de Paray-Vieille-poste

Service Population

Le service Population de la Mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18 heures
- Jeudi : de 13h30 à 18 heures
- Samedi : de 9 heures à 12 heures (sauf vacances scolaires).

Permanence Info Énergie

Des permanences gratuites et individuelles sont organisées le deuxième vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous le 14 juin et le 12 juillet 2024. Contactez le CAUE 94 au **01 60 48 80 63**.

Pharmacies de garde

Pharmacies de garde des dimanches et jours fériés.

Retrouvez votre pharmacie de garde sur **monpharmacien-idf.fr** ou composez le **3237**

Dès l'heure habituelle de fermeture des officines, se présenter au commissariat de police avec sa carte nationale d'identité et son ordonnance (1, rue Jean-Baptiste de la Salle, à Athis-Mons).

Permanence écrivain public

Des permanences sont assurées tous les lundis matin, uniquement sur rendez-vous. Contactez le CCAS au **01 60 48 80 00**.

Numéros d'urgence

Appel d'urgence universel

[accessible à partir des portables] : **112**

Samu : 15

Police : 17

Pompier : 18

SÉCURITÉ

Police municipale :

01 60 48 80 10

Patrouille : 06 17 18 55 54

Commissariat d'Athis-Mons :

01 69 84 23 70

SANTÉ

Centre de secours des Sapeurs-Pompiers :

01 69 38 42 90

Samu de l'Essonne :

01 69 13 60 00

Centre antipoison Paris et Île-de-France :

01 40 05 48 48

01 40 37 04 04

SOS Médecins :

08 26 88 91 91

Médecin de garde :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Pharmacie de garde pour la nuit :

01 69 84 23 70

(commissariat)

Maison médicale de garde Hôpital public de Juvisy :

9, rue Camille Flammarion

01 69 54 27 00

Urgences dentaires :

Dimanches et jours fériés

01 69 21 20 44

État civil

BIENVENUE À...

Abigail Ciubotariu le 07/03/2024

Ayse Cetinkaya le 08/03/2024

Jalya Tavares Mendes le 08/03/2024

Diana Veladas le 09/03/2024

Lucille Bernadac le 13/03/2024

Amir Mbarki le 28/03/2024

Hélène Hébert le 09/04/2024

William Philippe Pereira Teixeira le 10/04/2024

Gabin Bernard le 18/04/2024

Thiziri Hassani le 30/04/2024

FÉLICITATIONS À...

Benjamin Rousseau et Abigaïl Garrault le 23/03/24

Yoan Mormin et Aurélie Bresson le 22/04/2024

Jonathan Bernard et Aurélie Roucheux le 27/04/2024

Boubaker Aloui et Sarah Boutabouna le 27/04/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

La Ville s'associe à la douleur des proches de :

Roger Emile Savinelli le 09/01/2024

Louis Corvo le 08/03/2024

Pascal Julien le 17/03/2024

Ida Sabatini veuve Tavolieri le 26/03/2024

Dominique Brison épouse Milon le 20/03/2024

Jean-Claude Martin le 27/03/2024

Jean-François Fleury le 11/04/2024

Liliane Renaudot épouse Gallot le 23/04/2024

Chesnelle Engoya le 26/04/2024

Les Festi'verts

ENTRENT EN JEUX !

📍 Parc Gaston-Jankiewicz

Samedi 15 juin
12h > 0h30

12h :
Ouverture du parc
Pique-nique
Barbecues à disposition

13h - 19h :
Animations gratuites
pour tous !

18h30 :
Fête de la musique

